

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-125

Date de la convocation : 16/11/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION et Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, René SALEZ, Benoit SINGLIT et Bruno VALET.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT et M. Pierre LAURENT CHAUVET donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

OBJET : ACTION DE RECHERCHE DE MEDECINS : AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence Contrat Local de santé ;

Vu le Contrat Local de Santé 2019/2023 et notamment la fiche action « Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé » ;

Considérant que cette action se décline au travers des objectifs opérationnels suivants :

1. Participer aux Journées d'Installation en Médecine Libérale à Reims
2. Participer aux CNGE (Congrès National des Généralistes Enseignants)
3. Participer aux Forums santé-médecine

Considérant que depuis deux ans, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise est associée à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vouzinois (CPTS), auprès de laquelle elle adhère, et l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne pour la participation à différents congrès / forums de santé / médecine ;

Considérant les frais occasionnés ;

Après en avoir délibéré, le Bureau décide à l'unanimité de prendre en charge les frais occasionnés par la participation des partenaires de l'opération, comprenant des représentants de la CPTS et de la SPL Destination Sud Ardennes, aux congrès de santé / médecine

Le Président,



Benoit SINGLIT